

Compte rendu analytique du conseil de communauté du 6 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 75
Nombre de votants : 83

L'an deux mille vingt-et-un, le six septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, André CORLOBÉ (suppléant de Mme Maryse PAYBOU), Laurent CHERITI, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Frédéric GOUAILLARDOU, Loïc COUNTRY, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Pierre ZIEGLER, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Hélène BOURDEU, Christian LOMBART, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Anne-Lise GENNEVOIS, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Emmanuel HANON, Anita BEUSTE, Jean-Pierre BOUNINE, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAREAU, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Marc PEREZ, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Christian MOLLES, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAUX

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, José FLORES (pouvoir à M. Guy PÉMARTIN), Idelette DEMAISON (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Daniel PÉDEPRAT (pouvoir à Mme Carole LARRIEU), Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Nathalie DUPLÉIX, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Françoise DANDIEU, Jean-Luc NOURY, Jean-Pierre FAYET (pouvoir à M. Gérard IRIART), Firmin LARA, Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. Marc DESPLAT), Luis Miguel CONEJERO (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Céline LEMBEZAT (pouvoir à Mme Marie DE MORO), Jean-Jacques SENSEBÉ (pouvoir à M. Jacques LABORDE), Jean-Jacques LASCABES, Michel DUPUY.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

Rapport 1 : Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : modalités de prise en charge.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.

Rapport 2 : Admission en non-valeurs de produits irrécouvrables au budget principal.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 2.

Rapport 3 : Admission en non-valeurs de produits irrécouvrables au budget déchets.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

Rapport 4 : Constitution d'une provision pour risques au budget principal 2021.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

Rapport 5 : Os-Marsillon : précisions sur la demande de terrain de la société AFD7 (AMARENCO) pour y développer un projet de stockage d'électricité.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

Rapport 6 : Zone de Loupien à Monein : demande d'acquisition du lot 15 par M. SECRIERU.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

Rapport 7 : Participation de la communauté de communes de Lacq-Orthez au projet « Nos cabanes ».

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 82 voix pour et 1 abstention (M. Gilles MARDELLE), du rapport n° 7.

Rapport 8 : Mise en place du projet d'une Micro-Folie au MI[X] et recherche de financement.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

Rapport 9 : Constitution de la société publique locale (SPL) des Pyrénées-Atlantiques.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, représentant de la communauté de communes de Lacq-Orthez au sein de la SEPA et M. Michel OLIVÉ, administrateur, ne participent pas au vote.

Rapport 10 : Création et adhésion de la SEPA et de sa filiale SIAB à un Groupement d'Employeurs.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, représentant de la communauté de communes de Lacq-Orthez au sein de la SEPA et M. Michel OLIVÉ, administrateur, ne participent pas au vote.

Rapport 11 : Trame verte et bleue : avenant 2021 à la convention avec le conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

Rapport 12 : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : exonération des locaux à usage industriel et des locaux commerciaux pour l'année 2022.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

Rapport 13 : Instauration des taux différenciés par secteur de taxe d'aménagement et modalités de reversement du produit de la taxe d'aménagement à la communauté de communes.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 66 voix pour et 16 voix contre (Mmes et MM. Jean-Pierre BOUNINE, Jean-Louis GROUSSET, Amandine PAINSET, Maïthé MIRASSOU, Marie DE MORO (pouvoir de Céline LEMBEZAT), Guy ROMAIN, Marc DESPLAT (pouvoir de Joëlle BAYLE-LASSERRE), Francis GRINET, Jacques LABORDE (pouvoir de Jean-Jacques SENSEBÉ), Pierre LAFARGUE, Anita BEUSTE, Emmanuel HANON, Madeleine PICHÉREAU), du rapport n° 13.

Rapport 14 : Fin d'adhésion au service intercommunal numérique de l'agence publique de gestion locale.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

Rapport 15 : Convention de renouvellement du contrat d'abonnement au site de vente aux enchères en ligne Webenchères.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

Le Président,



Patrice LAURENT

